

Les dépôts numériques dans les universités d'Afrique noire Francophone

Digital Repositories in Black Francophone African Universities

Gora LO, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Résumé

L'Afrique noire francophone est composée de pays économiquement faibles. Dès lors, les budgets des universités sont presque toujours très insuffisants. Les bibliothèques et le secteur de la documentation de manière générale souffrent de cette situation. L'accès aux publications scientifiques, indispensables aux étudiants, enseignants et chercheurs demeure une réelle préoccupation, malgré l'émergence des technologies de l'information et de la communication. En effet, les publications scientifiques sont de plus en plus disponibles sur le web mais sont accessibles à des prix prohibitifs. Les éditeurs commerciaux ont mis en place des stratégies qui leur permettent de contrôler le secteur et de tirer des revenus importants au détriment des universités. Des chercheurs et des professionnels de l'information documentaire ont dénoncé cette situation et ont proposé la création d'archives ouvertes pour un accès libre et gratuit aux publications scientifiques. Actuellement, les universités des pays développés ont presque toutes des dépôts numériques. Ces derniers présentent plusieurs avantages dont le plus important pour les pays à faible revenu est la gratuité de l'accès aux publications.

A partir de lectures et de la consultation des principaux répertoires d'archives ouvertes, cet article tente d'analyser la situation des dépôts institutionnels dans les universités d'Afrique noire francophone. Les dépôts numériques sont encore en balbutiement en Afrique francophone. Des initiatives et des projets d'archives ouvertes existent mais ils font face à des contraintes et défis qu'il convient de surmonter. La mutualisation des ressources et des infrastructures semble être une nécessité pour la réalisation de véritables dépôts numériques.

Mots-clés

Archives ouvertes, Dépôt numérique, Libre accès, Information scientifique et technique, Afrique noire francophone

Abstract

Francophone Black Africa consists of economically poor countries. Therefore, university budgets are almost always inadequate. Libraries and the documentation sector in general suffer from this situation. Access to scientific publications, essential to students, teachers and researchers remains a real concern despite the emergence of information and communication technologies. Indeed, scientific publications are increasingly available in the internet but are accessible at prohibitive prices. Commercial publishers have implemented strategies that allow them to control the area and draw significant revenue to the detriment of universities. Researchers and professionals of documentary and information science have denounced this situation and have proposed the creation of open archives for free and open access to scientific publications. Currently, almost all the universities in developed countries have digital repositories. The latter have several advantages among which the most important for low-income countries is free access to publications.

From readings and consultation of key open archive directories, this article attempts to analyse the situation of institutional repositories in African Francophone universities. Digital sources are still on their first steps in Francophone Africa. Initiatives and open archive projects exist but they are facing restrictions and challenges that must be overcome. The pooling of resources and infrastructure appears as a necessity to achieve true digital sources.

Keywords

Open archives, digital repository, open access, scientific and technological information, francophone black Africa

Introduction

L'accès à l'information scientifique et technique est encore très difficile dans les universités d'Afrique francophone. Les budgets alloués à l'acquisition des documents ne permettent pas d'avoir des abonnements aux publications scientifiques, nécessaires pour satisfaire les besoins documentaires des enseignants et étudiants. Même les publications des enseignants et chercheurs africains sont presque inaccessibles en Afrique. En effet, pour avoir une reconnaissance, ces chercheurs publient dans des revues scientifiques internationales, réalisées par des éditeurs commerciaux qui les vendent à des prix prohibitifs. Aussi, il n'existe pas dans plusieurs universités des plateformes permettant de diffuser et de partager leurs publications.

Les autres travaux non publiés¹ sont aussi difficilement accessibles. Des exemplaires de ces documents sont souvent déposés dans les bibliothèques universitaires, mais ils ne sont pas suffisamment organisés et diffusés pour des utilisateurs. Il faut certainement faire un travail de catalogage, d'indexation et de diffusion pour rendre plus accessibles ces travaux.

Les technologies de l'information et de la communication offrent des possibilités importantes pour faciliter ce travail. Les capacités de stockage des ordinateurs et serveurs deviennent de plus en plus importantes au moment où leurs prix baissent progressivement. En plus, Internet est maintenant davantage accessible en Afrique et les logiciels sont de plus en plus ouverts et gratuits. Dès lors, avec des moyens financiers relativement modestes, il est possible de rendre accessibles gratuitement les publications des universitaires à travers des plateformes communément appelées dépôts numériques.

Ces dépôts sont importants pour les universités d'Afrique francophone, qui pour la plupart ne disposent pas de grands moyens financiers pour acquérir et diffuser de la documentation (Diouf, 2008). Dès lors, il semble nécessaire de réfléchir sur les enjeux des dépôts numériques. Autrement dit, quels sont les avantages des dépôts numériques et les contraintes qui empêchent leur développement en Afrique noire francophone ?

Ce travail s'articule autour de quatre grandes parties. La première porte sur une brève présentation de la situation documentaire dans les universités d'Afrique noire francophone. La deuxième partie propose une analyse de la problématique de l'accès aux publications scientifiques. La troisième partie est consacrée à une étude du concept de dépôt numérique tandis que la dernière partie relate les enjeux des dépôts numériques dans les universités d'Afrique noire francophone.

¹ Il s'agit des mémoires, des thèses, des rapports, etc.

Présentation succincte de la situation documentaire dans les universités d'Afrique noire francophone

Les bibliothèques universitaires en Afrique francophone sont encore confrontées à d'énormes difficultés. Parmi ces problèmes, on peut citer le manque de vision des autorités universitaires par rapport à leurs missions, l'insuffisance des ressources budgétaires et le nombre insuffisant des ressources humaines qualifiées (Dione, 2004). La faiblesse du soutien des autorités universitaires aux bibliothèques et l'insuffisance des budgets ont des répercussions importantes sur la qualité des ressources documentaires. Les coupes budgétaires dans les universités ont connu un niveau jamais égalé pendant les programmes d'ajustement structurel imposés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International à plusieurs pays africains et lors de la dévaluation du franc FCFA. Les bibliothèques font partie des secteurs qui ont le plus souffert de ces coupes budgétaires. C'est dans ce sens que Dione (2004) affirme : « Alors que les normes de l'UNESCO recommandaient que 5% du budget de l'Université soit alloué à la bibliothèque, en Afrique, beaucoup d'entre elles se sont retrouvées sans budget ». Les budgets d'acquisition sont ainsi diminués, voire tout simplement supprimés. Ainsi, les fonds documentaires sont souvent composés de documents obsolètes ou de dons venant des pays développés. Ces documents sont en général des ouvrages dépassés qui ne servent qu'à remplir les rayons des bibliothèques (Hugues, 2014).

Devant cette situation, l'accès à une documentation pertinente devient une difficulté majeure pour les étudiants, enseignants et chercheurs. Ces derniers essaient de trouver des solutions en s'affiliant à des centres de recherche des pays développés, mais aussi en mettant à profit leurs voyages d'études² pour se documenter dans des bibliothèques étrangères.

Les travaux académiques publiés localement sont disponibles dans les bibliothèques, mais ne sont malheureusement pas bien organisés et diffusés en raison surtout du nombre insuffisant des ressources humaines qualifiées et de l'inadéquation des espaces de stockage. Avec le développement des technologies de l'information et de la communication, des initiatives naissent de plus en plus pour numériser, organiser et diffuser en ligne ces documents. C'est dans ce contexte d'ailleurs que certaines universités ont mis en place des services de numérisation pour la diffusion électronique des thèses et mémoires. Ainsi, de petites bibliothèques numériques réalisées pour l'essentiel avec

² Dans plusieurs universités d'Afrique noire francophone, les enseignants-chercheurs reçoivent tous les deux ans une subvention de leurs universités pour leur permettre d'effectuer des séjours dans d'autres universités pour des études ou des recherches.

le logiciel libre Greenstone³ existe. Ces initiatives sont intéressantes, mais restent encore dans un état de balbutiement, surtout par rapport à l'immensité des besoins.

Les difficultés budgétaires ont aussi engendré la disparition de la quasi-totalité des revues africaines à haut facteur d'impact scientifique (Diouf, 2008). Pour illustrer cette situation, Diouf (2008) dans sa communication lors du premier congrès de l'Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes, donne l'exemple de l'Université Cheikh Anta Diop. Les publications périodiques courantes de cette université sont passées de 21 en 1972 à 2 en 2008. Dès lors, les enseignants et chercheurs se retrouvent obligés de publier dans les revues scientifiques des éditeurs commerciaux des pays développés. Ces revues qui sont vendues à des prix hors de portée des bibliothèques sont presque inaccessibles en Afrique noire francophone (Jérôme, 2014). Dès lors, les universités qui emploient et qui paient ces enseignants, ne peuvent même plus accéder aux résultats de leurs travaux.

La problématique de l'accès aux publications scientifiques

La publication d'articles est une des principales activités des enseignants et chercheurs. La notoriété et la carrière d'un chercheur dépendent essentiellement de la qualité de ses publications. Devant l'obligation de publier et la quasi-absence de revues scientifiques à haut facteur d'impact en Afrique noire francophone, les chercheurs publient leurs travaux dans des revues des pays développés (Diouf, 2008). Ces derniers ne publient pas dans n'importe quelle revue. Pour donner plus de valeur à leurs articles et avoir la chance d'être lu par leurs collègues au niveau international, ils cherchent à publier dans les revues de renom, qui sont presque toutes détenues par les grands éditeurs commerciaux. Ces revues tirent leurs réputations de la qualité des articles qu'elles publient. En effet, c'est « le processus d'évaluation par les pairs qui est à la base de la sélection des articles » (Jérôme, 2014). Elles constituent encore aujourd'hui le principal vecteur de la diffusion des résultats de la recherche.

C'est avec le développement des technologies de l'information et de la communication, au début des années 90, que ces revues commencent à être accessibles en ligne, par le biais d'abonnements. Selon Jérôme (2014), « environ 90% de l'ensemble des revues scientifiques sont désormais accessibles en ligne ». Il constate, par ailleurs, qu'il existe environ 2 000 éditeurs de revues scientifiques dans le monde dont la presque totalité se trouve en Amérique du Nord et en Europe. Dans un article publié sur le site de la fondation Copernic, Michel (2013) affirme que 90% du marché de l'édition scientifique est détenu par les trois

³ Greenstone est un logiciel pour la construction de collections de bibliothèques numériques. Il est conçu par le projet de Bibliothèque Numérique de la Nouvelle Zélande. C'est un logiciel à code source libre, édité sous licence GNU.

géants de l'édition, qui sont, Elsevier, Springer et Thomson Reuters. Ces groupes qui sont soit européens ou Américains, contrôlent le marché et tirent des revenus considérables de cette activité, au détriment bien sûr des universités et centres de recherche, qui doivent, eux, payer des montants exorbitants pour accéder à ces revues, qui sont pourtant écrites par leurs propres employés. En effet, le modèle économique de l'édition scientifique est un peu complexe. Les auteurs ne sont pas rémunérés par l'éditeur scientifique. Il peut même arriver qu'ils paient pour se faire éditer des articles, qui sont ensuite vendus via des abonnements aux lecteurs, mais surtout aux bibliothèques.

Les tarifs des abonnements deviennent de plus en plus élevés et les bibliothèques ont aujourd'hui de réelles difficultés à supporter les budgets pour l'acquisition des revues. En guise d'illustration, « les universités et les instituts de recherche français déboursent chaque année plus de 100 millions d'euros en abonnements » (Vey, 2014). Ce problème se pose actuellement partout dans le monde, mais surtout en Afrique noire francophone où les budgets des bibliothèques sont insignifiants. Dès lors, selon Jérôme (2014) « les prix prohibitifs sont un frein à la circulation de l'information scientifique, indispensable au travail des chercheurs ». La problématique de l'accès aux publications scientifiques est résumée par Diouf (2008) en ces termes : « les enseignants-chercheurs des universités et des membres des sociétés savantes pour leur reconnaissance académique publient les résultats de leurs recherches gratuitement chez les éditeurs commerciaux à qui ils cèdent généralement leurs droits. Ces mêmes éditeurs revendent ces contenus aux universités après révision par les pairs à des prix qui sont devenus avec le temps très exorbitants à tel point que les universités et sociétés savantes ne peuvent plus se les procurer ».

Devant cette situation, divers acteurs ont pris des initiatives pour apporter des solutions. Le développement des technologies de l'information et de la communication offrent des possibilités importantes à ces acteurs notamment dans la mise en place de dépôts numériques.

Qu'est-ce qu'un dépôt numérique?

Les dépôts numériques sont aussi appelés dépôts institutionnels ou archives ouvertes. Il s'agit de rendre gratuitement disponibles sur le web des publications à travers une plateforme. Pour Mossink (2004), « les dépôts numériques sont des services créés et soutenus au niveau d'une institution pour gérer la diffusion, la maintenance et la conservation adaptée à long terme des œuvres intellectuelles créées par une communauté, mais aussi tous les enregistrements de la vie intellectuelle et culturelle de cette communauté institutionnelle ».

Les évolutions technologiques permettent, avec des coûts relativement abordables à une institution académique de disposer des infrastructures et logiciels nécessaires pour la mise en place d'un dépôt numérique. Les capacités de stockage des serveurs deviennent de plus en plus importantes et les logiciels sont souvent libres et gratuits. L'internet se démocratise et les universités et autres institutions de recherche font de

plus en plus des investissements pour rendre performante la qualité des réseaux informatiques. Les conditions sont donc souvent réunies pour la mise en place de dépôts institutionnels.

Les premiers projets de dépôts numériques naissent dans les pays développés, dans les années 90. C'est le cas de l'archive ouverte ArXiv, créée en 1991 par Paul Ginsparg⁴. Conscients de l'intérêt des archives ouvertes pour le développement de la science, plusieurs scientifiques et spécialistes de l'information documentaire se sont mobilisés pour promouvoir les archives ouvertes, donnant ainsi naissance au mouvement du libre accès.

Dès lors, des rencontres se sont tenues pour échanger sur les stratégies de mise en œuvre et les aspects juridiques et technologiques. Ces rencontres se sont tenues respectivement à Budapest en 2002, Bethesda en 2003 et Berlin en 2003, 2004 et 2005. La rencontre de Budapest a recommandé un engagement des acteurs à promouvoir le libre accès aux publications scientifiques, soit par l'auto-archivage des articles ou par la publication dans les revues en libre accès. C'est l'auto-archivage ou la voie verte qui est la démarche utilisée pour les dépôts numériques. Les auteurs déposent librement les versions en prépublication ou en post-publication dans une plateforme pour donner un accès libre et gratuit à leurs publications. La rencontre de Berlin en 2003 a mis un accent particulier sur des aspects plus techniques à savoir la conservation à long terme des documents et les protocoles d'échange des données. C'est le protocole OAI-PMH qui est utilisé. Il s'agit d'un moyen permettant à plusieurs dépôts numériques d'échanger sur Internet des métadonnées, afin de multiplier les accès aux documents. Les applications utilisées pour constituer des dépôts sont essentiellement des logiciels libres. Les plus répandus sont Eprints et DSpace (L'Hostis et Aventurier, 2006).

Les œuvres versées dans les dépôts numériques sont diverses et variées. Elles peuvent être des articles en pré ou post-publication, des mémoires, des thèses, des comptes rendus de conférence, etc., qui ont une valeur scientifique. Parfois, certains auteurs déposent seulement les données bibliographiques. C'est le cas des brevets et des articles en post-publication dont les droits sont détenus par l'éditeur. Dans la plupart des cas, ce sont les auteurs qui sont responsables de la qualité des œuvres qu'ils déposent. Cependant, un travail de vérification est souvent effectué par l'institution responsable du dépôt pour s'assurer de la valeur scientifique et de la non-confidentialité des documents. Les auteurs détiennent les droits d'auteurs sur leurs publications qui sont souvent sous licence creative commons⁵. Il arrive aussi que les universités signent des contrats avec les auteurs (Mossink, 2006).

⁴ Paul Ginsparg est actuellement professeur de physique et d'informatique à l'université de Cornell. Auparavant, entre 1990 et 2001, il travaille au laboratoire de Los Alamos. C'est à cette époque qu'il développe l'archive ouverte arXiv.org

⁵ Les licences [creative Commons](http://creativecommons.org/) permettent à l'auteur d'autoriser à l'avance certaines utilisations de son œuvre.

Les dépôts numériques offrent de nombreux avantages aussi bien pour les auteurs, les universités, les lecteurs que les organismes de financement. Ils donnent une visibilité aux auteurs, permettent aux lecteurs d'accéder gratuitement à une documentation scientifique et offrent aux universités de la notoriété et la possibilité d'assurer la pérennité des ressources documentaires (L'Hostis et Aventurier, 2006). Actuellement, presque toutes les institutions d'enseignement supérieur ou de recherche des pays développés disposent de dépôts numériques fonctionnels. Qu'en est-il de la situation en Afrique noire francophone ?

Les dépôts numériques dans les universités d'Afrique Noire Francophone

États des lieux

Une recherche sur les principaux répertoires de dépôts institutionnels que sont OpenROAR⁶ et OpenDOAR⁷, montre une très faible présence d'archives ouvertes d'universités d'Afrique noire francophone. Seuls le Sénégal et le Cameroun sont représentés sur un total d'un peu plus de 20 pays africains, dont la majorité est anglophone. Ceci montre à quel point les universités d'Afrique anglophone sont en avance sur celles d'Afrique francophone dans le domaine des archives ouvertes. Cependant, il est bon de mentionner l'existence de dépôts numériques dans certaines universités d'Afrique noire francophone, qui ne sont malheureusement pas signalés dans les répertoires d'archives ouvertes. Ces dépôts sont souvent des collections de mémoires et thèses d'étudiants et sont pour l'essentiel réalisés avec le logiciel libre Greenstone. En effet, plusieurs pays d'Afrique noires francophone ont participé au projet Système d'Information Scientifique et Technique (SIST), qui était financé par la coopération française. Le SIST a permis la formation des ressources humaines et l'équipement de plusieurs bibliothèques universitaires en matériel de numérisation. Il a aussi joué un rôle important dans la sensibilisation des acteurs sur l'importance des archives ouvertes. Dès lors, plusieurs bibliothèques numériques ont été réalisées dans le cadre de ce projet. Toutefois, il est bon de retenir que depuis la fin du projet SIST en 2009, certaines de ces bibliothèques numériques ne sont plus accessibles en ligne en raison de pannes de serveurs et des problèmes d'hébergement. Aujourd'hui une bonne partie des dépôts numériques d'universités réalisés dans la cadre du projet SIST et qui sont encore accessibles en ligne sont hébergés provisoirement par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à travers la plateforme BEEP⁸. Le projet SIST et l'IRD ont joué un rôle majeur dans la formation, la sensibilisation et la mise en ligne de plusieurs dépôts numériques d'universités d'Afrique noire francophone. EIFL⁹ a aussi

⁶ Registry of Open Access Repositories

⁷ The Directory of Open Access Repositories

⁸ Bibliothèques électroniques en partenariat

⁹ Electronic Information for Libraries

appuyé certaines universités dans la formation et la sensibilisation sur les opportunités des archives ouvertes. Mais malgré tout du chemin reste à faire.

Les avantages des dépôts numériques pour les universités africaines

Les avantages des dépôts numériques sont multiples pour les universités africaines. Ils permettent un meilleur accès à l'information scientifique avec surtout la disponibilité sans frais des documents. Dans ce contexte de cherté des revues et d'insuffisance des budgets, les archives ouvertes apparaissent comme une aubaine. Elles redonnent une nouvelle vie aux bibliothèques universitaires et de recherche. Les étudiants et autres usagers des bibliothèques accèdent plus facilement à la documentation. Les dépôts numériques « suppriment la distance et le temps » (Dione, 2004). En effet, avec une connexion internet, le chercheur peut accéder à de la documentation quand il veut. La possibilité de consultation simultanée est aussi un autre avantage des dépôts numériques. Un document peut être consulté par plusieurs personnes en même temps. Ils sont de puissants vecteurs de vulgarisation des résultats de la recherche. Ils permettent plus d'échanges et de partages d'informations entre les chercheurs.

Les archives ouvertes peuvent jouer un rôle important dans le « désenclavement » numérique des pays sous-développés. Elles permettent une diffusion des résultats de la recherche favorisant ainsi des échanges entre les chercheurs du Sud et du Nord. Elles contribuent aussi à diminuer le fossé numérique et permettent, dans une certaine mesure, de lutter contre « la fuite des cerveaux » (Diouf, 2008). En effet, pour accéder à la documentation pertinente et partager les résultats de leurs travaux, les chercheurs africains sont obligés de séjourner régulièrement dans les pays riches et beaucoup d'entre eux finissent très souvent par s'y établir. Avec le développement des archives ouvertes, ces séjours dans les pays développés pourraient diminuer, ce qui peut aussi engendrer des gains financiers pour les universités.

La protection contre le plagiat est aussi un intérêt majeur des archives ouvertes. En effet, si une œuvre est mise en accès sur le web, il est plus facile de traquer et de trouver une activité de plagiat ultérieure avec des logiciels qui existent actuellement et qui sont conçus spécialement pour cela (Chauvin et al., 2010).

Enfin, les dépôts numériques peuvent jouer un rôle majeur dans la conservation et l'organisation de la mémoire scientifique. Les documents importants en version papier peuvent être numérisés. Les versions originales seront mieux conservées ; car seules certaines versions numériques seront accessibles aux usagers.

Malgré tous les avantages énumérés ci-dessus, les dépôts numériques tardent à émerger en Afrique noire francophone. Quelles sont donc les contraintes qui empêchent le développement de véritables archives ouvertes dans cette zone ?

Les contraintes et défis à relever

Le retard technologique et énergétique de l'Afrique est un frein à la mise en place des dépôts numériques dans les universités. Les coupures d'électricité et la faiblesse de la bande passante sont encore des réalités dans plusieurs pays. De plus, une infrastructure technologique et des ressources humaines bien formées sont nécessaires pour la mise en place d'archives ouvertes. Malheureusement, plusieurs universités n'ont pas encore des ressources matérielles et humaines pour déployer une archive ouverte (Dione, 2004).

L'obsolescence technologique et la courte vie des supports de stockage sont aussi un problème majeur pour le développement des dépôts numériques. La technologie évolue très rapidement et les bibliothèques universitaires africaines ont des difficultés à suivre le rythme. Il est souvent nécessaire de renouveler les équipements et de procéder à des opérations de migration et de repiquage pour continuer à rendre accessibles les documents stockés dans les serveurs. Malheureusement, ces stratégies de préservation ne sont pas souvent effectuées en raison de difficultés budgétaires et du faible niveau de formation des ressources humaines.

L'expérience du projet SIST a montré que les chercheurs africains sont encore réticents à déposer leurs publications dans les dépôts numériques. Cela s'explique, entre autres, par la faiblesse de la sensibilisation sur les opportunités des archives ouvertes. Ils considèrent souvent que le facteur d'impact est faible et qu'ils risquent d'être piratés. La crainte de plagiat est un des obstacles qui freinent le développement des dépôts numériques (Bourrion et al., 2006). Or, comme évoqué plus haut, les archives ouvertes constituent une protection efficace contre le plagiat. Les chercheurs publient aussi pour leurs propres carrières et les institutions africaines d'accréditation ne prennent pas souvent en considération les articles déposés dans les archives ouvertes lors des évaluations. De plus, la plupart des chercheurs africains font des co-publications avec leurs homologues de pays développés. Ainsi, ils n'ont pas souvent les droits nécessaires pour déposer leurs travaux dans les dépôts institutionnels (Diouf, 2008).

Plusieurs défis sont donc à relever pour permettre la mise en place des dépôts numériques. Il faut d'abord que le problème de l'énergie et de l'accès à internet soit complètement réglé. Ensuite, il faut bien former et conscientiser les personnels, aussi bien les professionnels de l'information documentaire que les informaticiens. Un travail de sensibilisation et de conscientisation doit être fait auprès des enseignants-chercheurs et des étudiants, qui sont les principaux producteurs des œuvres, sur l'importance des dépôts numériques, par rapport à leurs visibilité et leurs reconnaissances. Les autorités des universités doivent également prendre conscience de l'enjeu que représentent actuellement les archives ouvertes dans l'enseignement et la recherche pour enfin dégager les moyens financiers, mais surtout humains et logistique pour la réalisation de véritables dépôts institutionnelles. Aussi, l'amélioration de la connectivité doit actuellement être prise en compte par les pouvoirs publics, dans toutes

les politiques concernant l'enseignement supérieur et la recherche. Enfin, les institutions d'accréditation doivent prendre en compte les publications des chercheurs qui sont déposées dans les archives ouvertes lors des évaluations.

Toutefois, devant la faiblesse des budgets, les universités d'Afrique noire francophone doivent miser sur la mutualisation des ressources par la création de consortiums de bibliothèques universitaires. En effet, le consortium permet à des institutions indépendantes de réunir « sous une direction unique, des moyens financiers ou matériels en vue d'exécuter en commun des opérations déterminées » (Fargier, 2001). Quelques consortiums sont déjà créés mais ils n'intègrent pas souvent la réalisation de dépôts institutionnels dans leurs programmes. C'est le cas par exemple du Consortium des Bibliothèques de l'Enseignement Supérieur du Sénégal (COBESS) qui, depuis sa création en 2005, travaille essentiellement sur l'acquisition de ressources documentaires numériques pour les bibliothèques membres. Le COBESS est déjà un bon exemple de partenariat, mais il serait intéressant de mettre en place des consortiums transnationaux pour une mutualisation plus accrue des ressources afin de relever ensemble les défis.

La mise en place d'un consortium des bibliothèques universitaires d'Afrique noire francophone intégrant dans ses activités le déploiement et la maintenance d'une archive ouverte, pourrait être une solution pour surmonter les contraintes liées à l'insuffisance des ressources financières et infrastructurelles qui sont aujourd'hui, les obstacles majeurs qui retardent la création de dépôts numériques dans les universités d'Afrique noire francophone.

Conclusion

Les dépôts numériques constituent sans aucun doute une chance pour les universités africaines. Cependant, plusieurs contraintes font qu'ils ont du mal à émerger en Afrique noire francophone. Dès lors, il est urgent que les États et organismes régionaux qui œuvrent dans le secteur de l'enseignement supérieur aident les universités à lever ces obstacles. Face aux difficultés financières des États africains, la solution réside dans une forte coopération entre les universités d'Afrique francophone. Les bibliothèques universitaires doivent mutualiser leurs ressources afin de mettre en place des dépôts numériques communs. Il faut tout simplement en avoir la volonté et définir clairement les règles. Il est encore difficile pour une université d'Afrique noire francophone, à quelques exceptions près, de disposer d'une archive ouverte fonctionnelle et durable.

Bibliographie

Bibliothèques électroniques en partenariat. [En ligne]. Disponible à : <http://www.beep.ird.fr/cgi-bin/library.cgi> (Page consulté le 15 mai 2016).

BOURRION, Daniel ; BOUTROY, Jean Louis ; GIORDANENGO, Claire ; KRAJEWSKI, Pascal (2006). Les chercheurs en lettres et sciences humaines et les

archives ouvertes : mémoire de recherche. [En ligne]. Disponible à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00086084/document> (Page consulté le 12 mai 2015).

CHAUVIN, Sophie ; GALLETOT, Gabriel ; SCHÖPFEL, Joachim (2010). Les mémoires de Master dans les archives ouvertes : Mémoire de recherche. [En ligne]. Disponible à : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00497390/document (Page consulté le 25 mai 2016).

DIONE, Bernard (2004). Redéfinir la mission des bibliothèques universitaires africaines, colloque du CODESRIA, 1er et 2 septembre. [En ligne]. Disponible à : http://www.codesria.org/IMG/pdf/Bernard_Dione.pdf?1575 (Page consulté le 3 février 2015).

DIOUF, Souleymane (2008). Réflexion sur la mise en place d'un site institutionnel d'auto-archivage des publications scientifiques des enseignants-chercheurs de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Acte du premier congrès l'association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes et satellites IFLA, Montréal, 3-6 août 2008. p. 226-236. [En ligne]. Disponible à : http://www.aifbd.org/doc/actes_montreal.pdf (Page consulté le 14 février 2015).

Electronic Information for Libraries (site web). [En ligne]. Disponible à : <http://www.eifl.net/> (Page consulté le 27 mai 2016).

FARGIER, Nathalie (2001). Consortium de bibliothèques et acquisition de périodiques électroniques : l'exemple de la bibliothèque de l'Université de Yale et du North East Research Libraries consortium : Mémoire d'étude. [En ligne]. Disponible à : <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/fargier.pdf> (Page consulté le 7 octobre 2016).

HUGUES, Laurence ; RAZAFINTSALAMA, Marie Michèle (2014). Quelles nouvelles pratiques du don du livre pour répondre aux besoins des jeunes lecteurs africains dans les bibliothèques? Congrès IFLA 2014. [En ligne]. Disponible à : <http://library.ifla.org/861/2/144-hugues-fr.pdf> (Page consulté le 7 février 2015).

Institut de Recherche pour le Développement (site web). [En ligne]. Disponible à : <http://www.ird.fr> (Page consulté le 16 mai 2016).

JERÔME, Denis (2014). Publication scientifique : vers l'open access institutionnel (interview). Pour la science. [En ligne]. Disponible à : http://www.pourlascience.fr/ewb_pages/a/actu-publication-scientifique-vers-l-i-open-access-i-institutionnel-33484.php (Page consulté le 3 mars 2015).

L'HOSTIS, Dominique ; AVENTURIER, Pascal (2006). Archives ouvertes-vers une obligation de dépôts? Synthèse sur les réalisations existantes, les pratiques des chercheurs et le rôle des institutions. INRA, p.44. [En ligne]. Disponible à : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00115513v2/document (Page consulté le 17 avril 2015).

Michel, O., Le Strat, C. et Guillemane, S. (2013). L'édition scientifique, un titan qui dévore ses enfants. [En ligne]. Disponible à : <http://www.fondation-copernic.org/spip.php?article834> (Page consulté le 13 mai 2015).

Mossink, Wilma. (2006). Publications électroniques et dépôts d'œuvres en libre accès. Documentaliste-sciences de l'information, 5, vol. 43, p. 284-292.

Registry of Open Access Repositories (site web). [En ligne]. Disponible à : <http://roar.eprints.org/> (Page consulté le 6 mai 2016).

Système d'Information Scientifique et Technique (site web). [En ligne]. Disponible à : <http://www.ambafrance-bf.org/SIST-635> (Page consulté le 12 mars 2015).

The Directory of Open Access Repositories (site web). [En ligne]. Disponible à : <http://opendoar.org/> (Page consulté le 10 mai 2016).

Université Pierre et Marie Curie, bibliothèque universitaire. Archives ouvertes. [En ligne]. Disponible à : http://australe.upmc.fr/access/content/group/BUPMC_02/pdf_cours_spe/spe_ao.pdf (Page consulté le 17 avril 2016).

VEY, Tristan (2014). Pour un accès libre et gratuit aux articles scientifiques. Le figaro. [En ligne]. Disponible à : <http://www.lefigaro.fr/sciences/2014/10/24/01008-20141024ARTFIG00297-pour-un-acces-libre-et-gratuit-aux-articles-scientifiques.php> (Page consulté le 13 juin 2015).

Wikipédia. Revue scientifique. [En ligne]. Disponible à : http://fr.wikipedia.org/wiki/Revue_scientifique (Page consulté le 26 mars 2015).